

TRAVAUX DE DÉSENSABLEMENT AU PORT DE PORT-BAIL-SUR-MER

Comme chaque année, la SPL des ports de la Manche entreprend des travaux de désensablement au port de Port-Bail-sur-Mer.

Les travaux se déroulent depuis le 23 mars 2026 et se poursuivront jusqu'au 28 mars 2026 sur les zones suivantes : l'entrée du port et l'avant-port (mouillages).

Cette opération va permettre l'extraction d'environ 15 000 m³ de sable qui seront utilisés pour renforcer le cordon dunaire.

Le coût de l'opération s'élève à 55 000 € et sera financé par la SPL des ports de la Manche avec le soutien financier de la commune de Port-Bail-sur-Mer au titre du renforcement dunaire.

Pendant cette période, le stationnement est interdit sur la digue Est (parking ponton A) et sur le quai (bureau du port).

Les travaux ayant lieu à marée basse, il n'y aura donc pas de contraintes pour la navigation.



© CD50 - SPL des ports de la Manche

Contact presse

SPL des ports de la Manche

Corinne Talhouarne

06 74 82 62 11

Corinne.talhouarne@ports-manche.fr